

Province de Québec MRC de Beauce-Sartigan Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donnée par la soussignée, Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance ordinaire tenue le **4 février 2020**, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 595-2020 ayant pour titre « Règlement numéro 595-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 980 000 \$ pour effectuer des travaux de décohésionnement et remplacement de ponceaux dans le rang 9 nord / remplacement de ponceaux dans le rang des Binet et St-Henri / rechargement rang Le Panet ».

Pendant la période de la pandémie de la COVID-19, comme le bureau municipal n'est pas accessible au public, une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, sur notre site internet sous l'onglet « Vivre à St-Benoît/Règlement ».

Donné à Saint-Benoît-Labre Ce 17^e jour du mois d'avril 2020

Édith Ouirion

doc to

Directrice Générale/Sec.-Trés.